

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon tenue le 22 septembre 2021, ce dernier a adopté le budget pour l'année 2022 de la régie.

BUDGET 2022

<u>REVENUS</u>	<u>2021</u>
Quotes-parts	121 016 \$
Subvention Recyc-Québec	70 500
Total des revenus	191 516 \$
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	18 768 \$
Hygiène du milieu	172 748
Total des dépenses de fonctionnement	191 516 \$
Excédent net	0 \$

Donné à Macamic, ce 23 septembre 2021



Joëlle Rancourt

Secrétaire-trésorière adjointe